Ce document doit être envoyé à :
EOLE-LIEN sc, rue Sous l'Eglise 3A - 5020 Temploux
ou à info@eole-lien.be
et nous parvenir au plus tard le 20 mars.

ASSEMBLEE GENERALE ordinaire de la sc EOLE-LIEN du 23 mars 2024

PROCURATION

Je soussigné(e), ……

ne pourra être présent(e) à l'Assemblée Générale ordinaire du 23 mars 2024

et donne procuration au coopérateur(trice)

M./Mme

……

Dont j'ai vérifié qu'elle (il) sera présent(e) à l'Assemblée Générale *

pour prendre valablement part en mon nom à toutes les décisions et aux votes.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale :

- Présentation des lauréats de l'appel à projets 2022-2023
- Déroulement de l'AG – scrutateur/trice – votes ;
- Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée ;
- Rapport du réviseur ;
- Approbation des comptes 2023,
- Affectation du résultat – dividende 6%,
- Décharge aux administrateurs ;
- Nomination du réviseur pour la période 2024-2025-2026 ;
- Divers : démission – nomination d'administrateurs ;
- Clôture et verre de l'amitié.

Fait à …… le, ……

Signature

……

Coopérateur(trice) de la sc EOLE-LIEN

* : un coopérateur ne peut se voir attribuer plus de 5 procurations.